



Vos dépôts sont **protégés**

Niveaux de protection d'assurance-dépôts

La protection d'assurance-dépôts devrait demeurer au niveau actuel de 100 000 \$ par membre. Récemment, la SOAD a fait parvenir une brochure et des autocollants à toutes les caisses populaires et credit unions assurées. Nous leur rappelons que les autocollants doivent être affichés à un endroit bien en vue.

Résultats financiers de la SOAD

À la fin de 2008, le Fonds de réserve d'assurance-dépôts devrait atteindre 122,0 millions \$ ou 63 points de base des dépôts assurés. Ce résultat dépasse légèrement les prévisions, en raison de réclamations moins élevées que prévu et de meilleurs recouvrements sur les pertes antérieures. Les frais d'exploitation nets sont inférieurs de 7 % au budget.

Primes de 2009

La SOAD est reconnaissante des commentaires reçus de la part de tous les intervenants au sujet du document de consultation sur la révision du régime de primes différentielles.

Puisque la conjoncture économique actuelle devrait exercer des tensions sur les caisses populaires et les credit unions et que les modifications apportées à la Loi n'ont pas encore été promulguées, la SOAD a décidé de reporter sa décision au sujet de la mise en œuvre du système proposé de primes différentielles, y compris la proposition visant à abaisser les niveaux de prime globaux.

Le conseil d'administration de la SOAD estime qu'à cette étape du cycle économique, il est prudent de

maintenir la structure de prime actuelle et les taux en 2009. Il a recommandé donc au ministre des Finances de conserver les mêmes taux et catégories de primes pour 2009.

Nous prévoyons de recommander au ministre des Finances d'aller de l'avant avec le système proposé lorsque les modifications apportées à la Loi auront été promulguées et que la situation économique se sera stabilisée.

Poursuites contre des administrateurs et directeurs

La SOAD, en sa capacité de liquidateur d'une credit union, a intenté des poursuites contre certains administrateurs et un directeur d'une credit union en faillite pour négligence dans l'exécution de leurs obligations. Les allégations de négligence (qui n'ont pas encore été démontrées devant les tribunaux) ont trait aux activités de certains administrateurs et du directeur qui, à notre avis, ont entraîné des pertes pour le Fonds.

Rapport financier mensuel

Dans la plupart des instances, les institutions financières font rapport mensuellement de leurs résultats financiers à leurs organismes de réglementation. La SOAD prévoit d'appliquer le mode de rapport mensuel à tous les établissements à compter du deuxième trimestre de 2009 afin de pouvoir intervenir plus rapidement pour régler les problèmes. Nous fournirons des précisions à ce sujet au début de l'année.

Assemblée annuelle de la SOAD

La SOAD tiendra son assemblée annuelle pour tous les intervenants le

5 mars 2009, dans le cadre de la Conférence sur la Journée du perfectionnement professionnel et la Foire commerciale Central 1, à l'Hotel Sheraton, rue Queen, à Toronto. La rencontre aura lieu au Grand Ballroom, niveau inférieur, de 16 h à 17 h. Soyez des nôtres.

Ombudsman

Le Bureau de l'ombudsman a ouvert ses portes en juin 2008 (voir www.soad.com). Un rapport de Beryl Roberto sera intégré au rapport annuel de la SOAD pour 2008.

Merci!

Au nom du conseil et du personnel de la SOAD, nous profitons de l'occasion pour remercier nos établissements assurés de leur soutien durant l'année et nous nous engageons à nouveau à assurer la stabilité et le succès du mouvement des caisses populaires et credit unions de l'Ontario en 2009.



*Joyeuses Fêtes et
Bonne année!*

**de la part du conseil et du
personnel de la SOAD**

*Nos meilleurs vœux pour
un joyeux temps des Fêtes
et un Nouvel an prospère!*

Vos commentaires sont importants pour nous

Nous apprécions connaître votre opinion à propos de tout ce qui touche la SOAD. Si vous avez des commentaires ou des questions, communiquez avec nous au 1-800-268-6653 ou à info@soad.com.